© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

conjoint accroc, j ai besoin d aide

Par Profil supprimé Postée le 18/02/2012 13:48

> Bonjour, je vis avec mon ami depuis plus de 10 ans et 3 enfants et de nombreuses séparations. Il était accro aux drogues dures et s'en ait sorti grace à un médecin spécialisé.Maintenant se sont les paris et il retire tout son salaire en espèce, l'argent part sans que je le voit.Pour sa "pension" il demande un acompte à son employeur et je n'en peux plus. Fatiguée de passer d'une guerre à une autre!! Que dois-je faire? Merci de me répondre .Cldt

---

Mise en ligne le 20/02/2012

Bonjour,

Votre ami a la possibilité, s'il le souhaite comme cela a été le cas par le passé, de retourner voir un médecin addictologue. Si le professionnel qu'il avait alors vu ne traite pas les problèmes de dépendance aux jeux, vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre de soins spécialisés en addictologie. L'accueil y est gratuit et confidentiel, et une équipe pluridisciplinaire composée entre autre de médecins spécialisés et de psychologues pourra le recevoir.

Sachez que ce lieu accueille aussi l'entourage. Compte tenu du fait que vous vous sentez fatiguée de faire face à nouveau à ce problème, n'hésitez pas à soliciter l'équipe de ce lieu. Outre le soutien qui peut vous être proposé, cela peut éventuellement vous aider à prendre du recul, et ainsi à pouvoir réfléchir à ce que vous souhaitez, à ce dont vous vous sentez capable, et ainsi de prendre les décisions qui vous sembleront être les plus adaptées.

Dans tous les cas, notre service téléphonique reste à autant à votre disposition qu'à celle de votre mari, nos écoutants pouvant vous soutenir et vous conseiller. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13
Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/
Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

Voir la fiche détaillée